

# J'❤️ Montchat

Pour un développement responsable  
et durable du quartier de Montchat.

Les dernières informations, Octobre 2020

## NEWSLETTER JAIME MONTCHAT OCTOBRE 2020

Chers adhérents,

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, un permis de démolir a été affiché sur le site de l'ex-clinique Trarieux le 18 septembre dernier. Il a été signé le 31 août dernier par Monsieur Raphaël Michaud, adjoint au Maire de Lyon en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement, de l'Habitat et du Logement.

Suite à nos demandes insistantes, une réunion en sa présence et celle de Madame Dubois-Bertrand, Maire du 3ème arrondissement avait été fixée au 9 octobre dernier. Or, elle n'a pu se tenir car la Mairie l'a annulée unilatéralement le 6 octobre.

En prenant connaissance du dossier présenté en annexe de la demande de permis de démolir, nous avons découvert que le projet d'aménagement est la copie conforme du projet du promoteur tel que dévoilé en mai 2019 et qui prévoit le bétonnage du parc par la construction de 5 immeubles sur des zones actuellement végétalisées. La seule évolution concerne la création de « gadgets » tels qu'un écuroduc sensé faciliter le déplacement des écureuils, d'hôtels à insectes et de passages à hérissons : propositions qui pourraient prêter à rire si elles ne montraient pas le mépris total de l'environnement par les acteurs de ce projet.

L'évolution de ce dossier fait craindre la signature d'un permis de construire validant le « bétonnage » du parc de l'ancienne clinique. Ceci irait à l'encontre des engagements de Monsieur Grégory Doucet sur une non artificialisation des sols, formulés lors de notre réunion du 26 février 2020 et officialisés par un tweet sur son site officiel de campagne. Cela irait également à l'encontre de ceux du Président de la Métropole, Monsieur Bruno Bernard, qui s'est engagé sur un document électoral distribué à l'ensemble des électeurs de la circonscription Lyon-Est à « *Zéro artificialisation autour de la clinique Trarieux : nous réétudierons le projet de l'ex-clinique Trarieux afin de supprimer tout projet de construction sur les surfaces végétalisées.* »

Les engagements de campagne du Maire de Lyon et du Président de la Métropole sont consultables sur notre site internet.

Si le projet actuel devait être avalisé par le Maire de Lyon, cela signifierait un renoncement total à un engagement formel de la nouvelle majorité municipale 4 mois seulement après les élections ; et ce, sur un élément fondamental de la politique écologique proposée.

Notre association, qui milite pour la préservation de l'intégralité des espaces verts du parc entourant le bâtiment central et l'organisation d'une jonction avec le parc Chambovet afin d'établir une continuité verte entre l'avenue Lacassagne et le parc Chambovet, ne peut accepter la volte-face effectuée dans ce dossier.

Soucieux de la mise en œuvre d'une concertation des élus avec les habitants du quartier et du respect des engagements de campagne des élus, nous avons réitéré nos demandes de rendez-vous avec Monsieur Grégory Doucet et Monsieur Bruno Bernard. L'association est déterminée à utiliser tous les recours possibles pour contrer une telle atteinte à l'environnement et à la biodiversité dans ce secteur du quartier de Montchat.

Nous avons contacté plusieurs organes de presse locaux et Le Progrès, dans son édition du 12 octobre dernier, a consacré un article à cette problématique.

Vous pourrez lire cet article sur notre site internet [www.jaime-montchat.fr](http://www.jaime-montchat.fr).

Vous trouverez également le courrier que nous avons adressé au Président de la Métropole le 9 septembre dernier. Pour l'heure, ce courrier est resté sans réponse.

